
Programme de Formation

Exercer une mission de référent de parcours santé-social

La généralisation du dispositif « Une réponse accompagnée pour tous » et l'évolution vers une société plus inclusive ont profondément transformé les pratiques d'accompagnement dans les secteurs sanitaire, social et médico-social. Dans ce contexte, les professionnels sont amenés à coordonner des parcours de vie de plus en plus complexes, en veillant à la continuité des accompagnements, à la mobilisation des ressources du territoire et au respect des choix de la personne.

Cette formation vise à permettre aux professionnels d'exercer une mission de référent de parcours santé-social en coordonnant, avec la personne accompagnée, son entourage et l'ensemble des partenaires concernés, un accompagnement global, cohérent et évolutif. Elle leur permet de développer les compétences nécessaires pour co-construire des projets de vie respectueux des attentes, des besoins et de l'autodétermination des personnes, prévenir les ruptures de parcours et favoriser une coopération efficace entre les acteurs du territoire.

Elle prépare à la certification UNAFORIS « Exercer une mission de référent parcours santé et social » (RS7677), enregistrée au Répertoire spécifique de France Compétences jusqu'au 17 juillet 2031 dans le cadre du renouvellement de la certification précédemment enregistrée sous le numéro RS6552.

Organisation

Durée : 90 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

Professionnels assurant une fonction de référent/coordonnateur de parcours



Objectifs pédagogiques

- Analyser les missions de référent et de coordination des parcours dans une organisation de travail
- Établir conjointement avec une personne accompagnée le diagnostic de sa situation
- Co-élaborer des modalités d'intervention adaptées à la situation d'une personne accompagnée
- Définir et coordonner les différentes étapes opérationnelles du projet d'une personne accompagnée
- Evaluer l'évolution de la situation d'une personne accompagnée
- Mobiliser un réseau de partenaires professionnels dans le cadre de la coordination du parcours d'une personne accompagnée
- Adapter la communication et la coordination au service du projet auprès de représentants d'institutions impliquées



Description

Le parcours de formation, d'une durée de 9 mois environ, comprend 4 regroupements présentiels de 2 à 3 jours complétés par des temps de formation et d'accompagnement à distance, soit un volume total d'environ 90 heures par candidat. Le candidat rédigera en cours de formation un Dossier de Pratique Professionnelle (DPP) qu'il soutiendra devant un jury lors de la certification. Le dossier de pratique professionnelle s'appuie sur une situation réelle de travail. La présentation de cette dernière est soumise à l'acceptation de la personne accompagnée, sujet de la situation. La soutenance permettra aux membres du jury d'évaluer l'acquisition des compétences sur la base des critères indiqués dans le «

Référentiel de compétences et d'évaluation » propre à la certification UNAFORIS.

Contenu de la formation :

♦ Introduction à la transformation de l'offre

Modalité : e-learning

Durée : 30 mn

♦ Premier regroupement

Modalité : présentielle

Durée : 17h30

Dates : 5, 6 et 7 janvier 2027

Lieu : Paris

Présentation de la formation et des enjeux de la certification

La transformation de l'offre et l'évolution des parcours

- L'environnement législatif, politique et sociétal
- Le parcours, une nouvelle façon de penser l'action médico-sociale
- La fonction de référent de parcours santé-social : rôle, missions, activités et limites

L'autodétermination : une redéfinition de l'accompagnement

- La posture professionnelle permettant de soutenir l'autodétermination de la personne et de ses proches
- Les tensions entre protection, sécurité, contraintes institutionnelles et respect du projet de la personne.
- Les obstacles et leviers personnels ou environnementaux

♦ Deuxième regroupement

Modalité : présentielle

Durée : 21h

Dates : 8, 9 et 10 février 2027

La co-construction et la mise en œuvre du projet avec la personne et ses proches

- Le cadre de référence du projet personnalisé
- Les outils ou référentiels à mobiliser (Serafin-ph, Geva...)
- La personne et son entourage, co-auteurs du projet
- Les conditions indispensables à l'expression des besoins et la traduction des attentes de la personne
- La formulation d'objectifs opérationnels, principes et méthode
- L'évolution et l'évaluation du projet

♦ Troisième regroupement

Modalité : présentielle

Durée : 14h

Dates : 18 et 19 mars 2027

L'identification des ressources et la construction du réseau

- L'identification des partenaires, de leurs compétences et des coopérations possibles
- La mobilisation et l'animation d'un réseau de partenaires professionnels autour du projet de la personne accompagnée
- Le partage de l'information : entre confidentialité des données et secret partagé
- La veille professionnelle, réglementaire et législative
- Les conditions du partage d'informations utiles et nécessaires au projet.
- Le respect du secret professionnel, de la confidentialité, du consentement et du cadre réglementaire relatif aux données personnelles.

- La veille professionnelle, réglementaire et législative
- La maîtrise des outils au service de la mission :
 - Outils de recueil, d'analyse et de formalisation
 - Outils de planification, de suivi et de coordination
 - Outils collaboratifs facilitant le partage, la continuité et la traçabilité des actions

♦ Quatrième regroupement

Modalité : présentielle

Durée : 14h

Dates : 20 et 21 avril 2027

La coordination sans lien hiérarchique et l'animation d'un réseau de partenaires

- Les caractéristiques du management transversal
- L'identification et la mise en œuvre des leviers du management d'équipe sans lien hiérarchique
- La légitimité du référent dans un système d'acteurs interdépendants
- La mobilisation des partenaires autour d'une finalité partagée : le projet de la personne
- L'animation de réunion en contexte transversal

♦ 4 classes virtuelles

Modalité : distancielle

Durée : 4 x 2 h soit 8h par candidat

Dates : entre janvier 2027 et avril 2027

- Coordination entre le secteur sanitaire et le secteur médico-social : **mardi 16 mars de 14 à 16h**
- MDH-PPH : **date à définir**
- Savoirs expérientiels – La pair expertise – L'intervention par les pairs : **date à définir**
- Soutien à la communication : CAA, FALC... : **date à définir**

♦ Codéveloppement

Modalité : distancielle

Durée : 2 ateliers de 2 h en demi-groupe soit 4 h par candidat

Date : **courant avril et mai à définir**

- Problématisation et élaboration du DPP
- Posture et positionnement du référent
- Plus-value du référent de parcours

♦ Accompagnement individuel des candidats

Modalité : distancielle

Durée : 3 heures par candidat

Date : **entre mai et juillet à définir**

♦ Clarification des attendus de la certification

Modalité : distancielle

Durée : 2h

Date : **courant mai à définir**

- Finalisation du DPP
- Préparation de la soutenance blanche
- Information sur la soutenance certificative

♦ Soutenance blanche

Modalité : distancielle

Durée : 7h

Date : courant septembre à définir

- Entraînement à la soutenance orale en grand groupe
 - Structuration et organisation du propos
 - Définition d'un angle de présentation du DPP apportant un éclairage complémentaire

♦ **Soutenance certificative du Dossier de Pratique Professionnelle**

Modalité : présentielle

Durée : 1h

Date : fin septembre début octobre à définir

Lieu : Paris

★ **Prérequis**

Le dossier de candidature à la certification UNAFORIS « Exercer une mission de référent de parcours santé-social » inscrite au Répertoire Spécifique (RS) des certifications de compétences et habilitations sous le numéro RS 7677 sera constitué des éléments suivants :

* La preuve argumentée d'une expérience professionnelle justifiant de compétences dans l'accompagnement de personnes en situation de vulnérabilité acquises par l'expérience ou la formation (CV et lettre de motivation)

🗺 **Informations sur l'accessibilité**

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : apf.formation@apf.asso.fr

🧩 **Modalités pédagogiques**

Méthodes pédagogiques interactives et participatives :

- Elaboration théorique s'appuyant sur l'expérience des participants
- Travaux d'intersessions visant le développement des compétences et la pratique des méthodes et outils proposés

📖 **Moyens et supports pédagogiques**

Sur le plan matériel est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

Le participant doit posséder également un ordinateur, une tablette ou un téléphone comportant un micro, une caméra et une sortie son, ainsi qu'une bonne connexion internet pour les sessions virtuelles.

📋 **Modalités d'évaluation et de suivi**

Les modalités de validation de la certification « **Référent de parcours santé-social** » UNAFORIS :

1. Un Dossier « Pratiques Professionnelles » (10 à 15 pages) portant sur une situation réelle
2. Une soutenance orale du dossier de pratiques professionnelle d'une durée de 40 minutes.

Avant la formation : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.